

**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
11, 12 et 13 mars 2024 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
0000321030PE2	VTC	Admis
0000333733TE1PE1	TAXI	Admis
0000337052PE3	VTC	Admis
0000353531	TAXI	Admis
0000373271PE1	TAXI	Admis
0000374976TE1	VTC	AJOURNE
0000383227PE1	VTC	Non admis
0000391076	TAXI	Admis
0000391364	TAXI	Admis
0000392911	TAXI	Admis
0000395170	TAXI	Admis
0000401644	TAXI	Admis
0000401950	TAXI	Admis
0000403010	VTC	Non admis
0000406566	TAXI	Admis
0000407316	TAXI	Non admis
0000407715	TAXI	Admis
0000411226	TAXI	Admis
0000411572	TAXI	Admis
0000411641	TAXI	Admis

Moulins, le 18 mars 2024

Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	21
dont nombre de Taxi	16
dont nombre de VTC	5
Nombre de participants	20
dont nombre de Taxi	15
dont nombre de VTC	5
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	14,87/20
Taux de réussite moyen	78,9 %
Nombre de VTC admis	2
Nombre de taxis admis	14